

[Jean-Baptiste CHABERT]

"Mémoire de la construction et agréz d'une galère ordinaire, avec l'explication des termes, l'usage des manoeuvres, et de toutes les parties qui composent le corps de la galère et son armement"

Manuscrit autographe complet

Référence : 75039

s. d. [1672-1674] | 24 x 34 cm | relié

Commentaire : Manuscrit autographe complet de 106 pages intitulé «Mémoire de la construction et agréz d'une galère ordinaire, avec l'explication des termes, l'usage des manuvres, et de toutes les parties qui composent le corps de la galère et son armement». Il est rédigé d'une écriture soignée et sans ratures. Une autre main a apposé quelques annotations marginales au texte. Reliure de l'époque en plein parchemin comportant de petites taches et infimes manques, dos lisse muet. Manuscrit capital et précieux témoignage de la résurrection des galères françaises, rédigé par le maître constructeur le plus influent de son temps: Jean-Baptiste Chabert. Nous avons pu identifier deux autres manuscrits présentant le même titre que le nôtre: l'un a appartenu au Commandant Noël Fourquin, capitaine au long cours et spécialiste de la lexicologie nautique, et l'autre à Louis-Philippe en personne. On retrouve ce dernier dans le catalogue de la vente de ses bibliothèques du Palais-Royal et de Neuilly en décembre 1852 sous le numéro 445; il présente une reliure identique à notre exemplaire. * Cet important manuscrit est attribuable à Jean-Baptiste Chabert constructeur de galères à Marseille. Jan Fennis, dans son ouvrage intitulé Trésor du langage des galères (1995) rend compte de cette attribution par Jacques Humbert (La Galère du XVIII^e siècle) qui transmet le manuscrit au Commandant Fourquin: «Il nous paraît que cette uvre est celle d'un constructeur de galères travaillant à Marseille car il est question de l'arsenal de cette ville dans le texte. Il nous semble qu'on pourrait assez raisonnablement l'attribuer à Jean-Baptiste Chabert.» Jean-Baptiste Chabert appartenait à une dynastie de constructeurs de galères marseillais dont le père construisait déjà des navires depuis le milieu du XVII^e siècle. Il fut notamment engagé dans la réalisation des galères présente dans l'hallucinante flottille du Grand Canal de Versailles qui furent réalisées à Marseille à partir de 1681. En 1682 il fut nommé professeur à l'école de construction de Marseille où étaient formés les officiers, lieutenants et sous-lieutenants des galères, avant d'obtenir en 1690 son brevet de premier maître constructeur des galères royales. Dans une lettre aux présidents de parlements datée du 11 avril 1662, Colbert annonce: «Le Roi m'a commandé de vous écrire ces lignes de sa part pour vous dire que, Sa Majesté désirant rétablir le corps des galères et en fortifier la chiourme par toutes sortes de moyens, est que vous teniez la main à ce que votre compagnie y condamne le plus grand nombre de coupables qu'il se pourra et que l'on convertisse même la peine de mort en celle des galères.» Cette lettre permet de dater précisément autour de 1672-1674 notre manuscrit dans lequel l'auteur s'exprime dès les premières pages sur la «nationalisation» des galères: «Il faut savoir que le roi a l'économie de ses galères depuis dix à douze ans, les capitaines étant auparavant propriétaires du corps et agrès des galères.» Cette datation peut également être confortée par le manuscrit du Commandant Noël Fourquin: en marge de ce même passage concernant Louis XIV est indiquée la mention «1672-74». Il est ensuite immédiatement question de «Monsieur [Nicolas] Arnoul intendant des galères de France»: «Du depuis, Monsieur Arnoul [...] a fait construire à Marseille un arsenal très magnifique, dans lequel il y a toute sorte de manufactures pour fournir les choses nécessaires pour armer les galères.» Le chantier de l'arsenal de Marseille s'étendit, en trois phases, de 1665 à 1690, mais Arnoul décéda en 1674. Chabert démarre son manuscrit en énonçant les différents types de galères: ordinaire, Patronne, Capitane et Realle. Ces vaisseaux sont caractérisés par leurs tailles ,mais l'architecte ne s'attarde pas outre mesure sur ce sujet, témoignant de la culture du secret attachée au monde des constructeurs à cette époque.

Chabert fait ensuite un bref point sur la situation des galères, le re

Année

1672

Prix : **4 000,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Le Feu Follet – Edition-Originale.com

contact@edition-originale.com

Tél. 01 56 08 08 85

31 rue Henri Barbusse

75005 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472263-75039>